

217C2252
FR0000120321-FS0942

26 septembre 2017

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

L'OREAL
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 septembre 2017, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 21 septembre 2017 ;

- la société par actions simplifiée Téthys (27-29 rue des Poissonniers, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 30% des droits de vote de la société L'OREAL et détenir individuellement 152 514 292 actions L'OREAL représentant autant de droits de vote, soit 27,22% du capital et des droits de vote de cette société¹ ; et
- Mme Françoise Bettencourt Meyers a déclaré avoir franchi individuellement en hausse le seuil de 5% des droits de vote de la société L'OREAL et détenir individuellement 33 165 832 actions L'OREAL représentant autant de droits de vote, soit 5,92% du capital et des droits de vote de cette société².

Ces franchissements de seuils résultent du remembrement de droits sociaux de la société L'OREAL consécutif au décès de Mme Liliane Bettencourt.

À cette occasion, la famille Bettencourt Meyers² n'a franchi aucun seuil, non plus le concert composé entre cette dernière et la société Nestlé. Le concert susvisé détient, au 21 septembre 2017, 315 596 100 actions L'OREAL représentant autant de droits de vote, soit 56,33% du capital et des droits de vote de cette société², selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Téthys SAS	152 514 292	27,22
Françoise Bettencourt Meyers	33 165 832	5,92
Succession Liliane Bettencourt	16 623	ns
Jean-Pierre Meyers	15 332	ns
Jean-Victor Meyers	1 500	ns
Nicolas Meyers	1 500	ns
Total famille Bettencourt Meyers	185 715 079	33,15
Nestlé S.A.	129 881 021	23,18
Total concert	315 596 100	56,33

¹ Sur la base d'un capital composé de 560 233 630 actions représentant autant de droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Composée de Mme Françoise Bettencourt Meyers, de MM. Jean-Pierre Meyers, Jean-Victor Meyers et Nicolas Meyers, de la succession de Mme Liliane Bettencourt, ainsi que de la société Téthys SAS.